P 0 Ħ H

N

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ LYON I

(Membre de la Communauté d'universités et établissements Université de Lyon)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.613-3 et D.613-6;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires; Vu les pièces justificatives produites par M. MAXIME REY, né le 29 décembre 1996 à VILLEURBANNE (069) en vue de son inscription en master ; Vu l'arrêté du 01 juin 2016 relatif à l'accréditation de l'Université Lyon 1, de l'Université de Montpellier les habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

VU LE PARCOURS TYPE ASTROPHYSIQUE,

à M. MAXIME REY Le diplôme de MASTER de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, Mention PHYSIQUE est délivré par l'Université Lyon 1

et confère le grade de master, au titre de l'année universitaire 2018-2019 pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait le 7 novembre 2019

Le titulaire

Le Président

6258820

LYONI

/2019201804109

Frédéric FLEURY

Chancelier des universités Le Recteur d'Académie,

Olivier DUGRIP